

DEMANDEZ VOTRE PASS'SPORT SAISON 2020/2021

Le Département du Gers souhaite favoriser la pratique sportive des gersois(es).

Si vous remplissez les critères ci-dessous, vous pouvez bénéficier d'une réduction sur le montant de la licence sportive de votre/vos enfant(s).

Si vous avez plusieurs enfants éligibles au Pass'Sport, vous pouvez photocopier ce document.

CONDITIONS :

- être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire,
- les enfants sont scolarisés dans les écoles élémentaires (de CP à CM2) ou au collège,
- être gersois et pratiquer dans un club du Département,
- le club doit être affilié à une fédération sportive.

Ce dispositif s'adresse également aux personnes en situation de handicap, sans condition d'âge, ni de ressources (joindre justificatif).

DOCUMENTS A REMETTRE AU(X) CLUB(S) :

- cet imprimé
- copie de l'attestation de droits à l'allocation de rentrée scolaire 2020
- certificat de scolarité 2020/2021



CONTACT :

Direction Moyens Éducatifs et Action Culturelle
Service Actions Éducatives, Sportives et Jeunesse
81, route de Pessan - BP 20569
32022 AUCH CEDEX 9
05 62 67 41 20 - sports@gers.fr

BON DE RÉDUCTION

À valoir sur le montant de la licence sportive
de votre enfant pour la saison 2020/2021

25€

☐ ENFANT

☐ PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Établissement scolaire 2020/2021 :

Nom du club 2020/2021 :

REPRÉSENTANT LÉGAL

Je soussigné(e) (nom, prénom du représentant légal)

Domicilié(e) (adresse du représentant légal)

Tel : Certifie l'exactitude des renseignements fournis sur le présent document.

Fait à, le..... Signature du représentant légal (obligatoire)

**Signature du Président du club
et cachet du club**

« Les données à caractère personnel recueillies ci-dessus font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité le traitement de la demande du Pass'sport. Le responsable du traitement est le Département du Gers. Ces données sont nécessaires pour instruire la demande. Elles sont destinées uniquement au Département et ne sont pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes sur lesquelles portent les données bénéficient d'un droit d'accès et de rectification de leurs données ainsi que d'un droit d'opposition pour motifs légitimes à leur traitement, en s'adressant par courrier au Département du Gers : 81 route de Pessan, BP 20569, 32022 Auch Cédex 9. »